

SANTÉ

Un scanner de dernière génération au CHU

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, s'est rendu le 31 janvier au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) où il a pu apprécier le nouveau système d'imagerie par résonance magnétique. Ces équipements ont été obtenus grâce à un prêt de plus de deux milliards FCFA que le gouvernement congolais a contracté auprès de la Banque de développement des Etats d'Afrique centrale pour permettre à cette structure hospitalière de rénover ses infrastructures et son plateau technique.

Page 5

Visite du scanner par le ministre de la Santé/Adiac



INVESTISSEMENT PUBLIC

Le FMI et la BM invitent à renforcer la transparence



Des membres du gouvernement congolais et l'équipe de la mission conjointe FMI/BM

En mission conjointe au Congo, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) ont invité le gouvernement à renforcer la

transparence dans les investissements publics dédiés à la réalisation des infrastructures. Dans un rapport de fin de mission publié le 31 janvier à Brazzaville, ces deux institutions financières internationales révèlent l'écart entre les coûts d'investissement et l'accès aux infrastructures.

Page 4

ÉDITORIAL

Demi-teinte

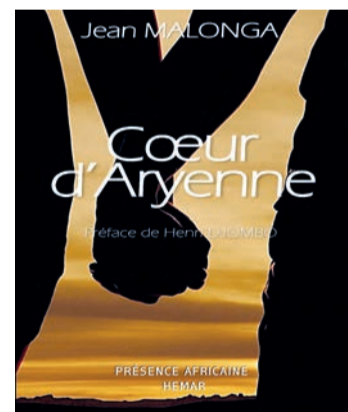
Page 2

ŒUVRES DE L'ESPRIT

La littérature congolaise écrite célèbre ses 70 ans

La littérature congolaise écrite vit le jour en 1953 avec la parution du roman « Cœur d'Aryenne » de l'écrivain Jean Malonga. Elle totalise cette année ses 70 ans. A cette occasion, les Editions+ ont prévu une série d'événements tout au long de l'année, notamment des tables rondes, des représentations théâtrales et des lectures de morceaux choisis de textes d'écrivains congolais.

Page 16



HANDBALL

Younès Tatby prorogé de deux ans à la tête des Diables rouges dames

La Fédération congolaise de handball a prorogé pour deux ans le contrat du sélectionneur de l'équipe seniors dames, le Marocain Younès Tatby. Il va ainsi poursuivre jusqu'en 2024 la belle aventure commencée avec les Diables rouges depuis août 2021.

Page 13



Younès Tatby/Adiac

ÉDITORIAL

Demi-teinte

Les interrogations sur le niveau de jeu produit par les Diables rouges lors de la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) demeurent légitimes au moment où l'on s'approche du dénouement de la compétition, le 4 février, au terme d'une finale inédite opposant l'Algérie au Sénégal.

Le tournoi a été un véritable révélateur de déception pour les joueurs locaux. Le bref séjour congolais en Algérie n'a pas évité une certaine inquiétude au regard des problèmes d'organisation qui refont souvent surface lors des multiples déplacements des sélections nationales.

Le Congo, avouons-le, est passé à côté de la plaque. L'équipe nationale paraissait dépourvue de toutes ses armes sur le terrain et en dehors. En levant le pied, les Diables rouges en demi-teinte ont laissé poindre les mauvaises statistiques : derniers du groupe avec un petit point sans aucun but marqué, c'est une première depuis que les locaux participent au Chan.

Sur l'ensemble de leurs participations, l'on peut aussi déplorer un autre chiffre inquiétant. La sélection A n'a remporté qu'un de ses quatre premiers matches. Avec une telle déconvenue, l'on peut affirmer que la marge de progression est trop lente même si les Diables rouges ne sont pas la seule sélection attendue ayant déçu.

Côté organisation, la Confédération africaine de football devrait penser à rééquilibrer les groupes pour garantir l'égalité des chances. L'hypothèse de six groupes à trois est, en effet, plus que raisonnable.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Club 2002-PUR évalue ses forces en vingt ans

Les 21 ans d'existence du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), ont été commémorés le 30 janvier à Brazzaville, au cours de la session extraordinaire du secrétariat permanent élargie aux présidents des fédérations venus de la quasi-totalité des départements.



Les militants du Club 2002 PUR/DR

La rencontre placée sous la direction du secrétaire général du Club 2002-PUR, Juste Désiré Mondelé, a permis aux participants, entre autres, de faire le bilan des activités menées pendant les deux décennies avant d'adopter l'agenda du parti de 2023. Parti de la majorité présidentielle, le Club 2002-PUR a obtenu deux députés à l'issue des élections législatives de juillet et août 2022, notamment Juste Désiré Mondelé, dans la première circonscription électorale de Ouenzé, à Brazzaville, et Louis Gabriel Missatou, à Lumumba I, à Pointe-Noire.

La formation politique créée par Guy César Wilfrid N'Guesso a également obtenu 34 conseillers départementaux et municipaux dans onze des douze départements que compte le pays. En effet, ces différents élus ont été présentés à l'assistance avant d'être congratulés par le secrétaire général du parti qui s'est réjoui de la moisson obtenue.

Ainsi, fort de ses acquis électoraux obtenus à l'issue des élections générales de 2022, le Club 2002 PUR

s'est vu confier quelques postes de responsabilité. C'est le cas de son secrétaire général, Juste Désiré Mondelé, nommé ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local ; de Louis Gabriel Missatou, premier vice-président du Conseil départemental et municipal, premier adjoint au maire de la ville et Pointe-Noire ; d'Emma Clesh Atipo Ngapi, deuxième vice-président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville. « Fort de son potentiel et de la diversité des compétences dont il regorge, le Club 2002 PUR est prêt à assumer les fonctions qui viennent de lui être confiées », ont rassuré les participants.

Le secrétariat permanent a, par ailleurs, examiné et adopté la déclaration du parti relative au dossier dit « Des biens mal acquis » et au volet « Orion Oil » paru dans le journal français « Libération ». « Le Club 2002 PUR, parti de la majorité présidentielle en République du Congo, s'insurge contre ces allégations diffamatoires et particulièrement atten-

tatoires à l'honneur et au respect de nos institutions et notamment à son excellence M Denis Sassou N'Guesso, président de la République... », ont dénoncé les participants, récusant « avec véhémence ces accusations particulièrement mensongères et grotesques au demeurant démenties par les mises en cause directes dans ce dossier ».

Dénonçant la tentative d'impliquer le chef de l'Etat congolais dans « ce pseudo dossier de retro commissions », le Club 2002-PUR appelle le gouvernement à donner une suite judiciaire à ce qu'il qualifie « d'imputations dommageables ». « Le Club 2002 PUR, parti membre de la majorité présidentielle, réaffirme son soutien indéfectible au chef de l'Etat, garant des institutions. Il appelle, enfin, ses militants et sympathisants, ainsi que toutes les forces vives de la Nation, à la vigilance et à ne pas se laisser prendre, en cette période difficile et propice, aux manipulations », a conclu le secrétariat permanent du bureau politique du Club 2002-PUR.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

Le social domine la session ordinaire

La deuxième session ordinaire (administrative) de la chambre basse du Parlement, dont les travaux se sont ouverts le 1^{er} février à Brazzaville, a inscrit à son ordre du jour vingt-cinq affaires dont quatorze ratifications des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les députés auront, pendant les soixante-dix jours que durera la session administrative, à examiner et adopter, entre autres, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération entre la République du Congo et la République démocratique du Congo, relatif à la mise en œuvre du projet « Boucle de l'amitié énergétique ». Ils sont aussi appelés à se prononcer sur le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération entre le Congo et le Rwanda relatif à l'exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatique et de service, et l'obtention de visa sans frais à l'arrivée pour les détenteurs de passeport ordinaire. A cela, s'ajoute le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération militaire et technique entre les gouvernements congolais et rwandais.

Parmi les quatorze conventions de l'OIT à autoriser la ratification, sou- mises sur la table des députés, il y a celles relatives aux relations de travail dans la fonction publique ; à la négociation collective ; concernant les travailleurs migrants, l'inspection du travail ainsi que l'égalité de traitement des nationaux en matière de sécurité sociale.

L'Assemblée nationale examinera, par ailleurs, les projets de loi portant gestion de l'environnement en République du Congo ; protection et assistance aux personnes déplacées internes en République du Congo ; création du Centre national de formation en statistique, démographie et planification. Il y a aussi les pro-

jets de loi portant création de l'Institut des hautes études maritimes et fluviales ; autorisant l'adhésion à l'amendement de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires. Sans oublier le projet organique déterminant les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement de la Cour des comptes et de discipline budgétaire ainsi que la procédure à suivre.

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, dans son discours d'ouverture, a rappelé que la deuxième session ordinaire administrative de la quinzième législature marque la rentrée parlementaire de l'année 2023. « En tant que représentants du peuple souverain, nous sommes appelés à remettre l'ouvrage sur le métier pour augmenter la richesse nationale et, in fine, le revenu national. J'invite ainsi tous les députés à alimenter le rôle de notre chambre par des propositions de lois susceptibles d'améliorer les conditions de vie des congolaises et des congolais, ainsi que de toutes celles et tous ceux qui ont décidé de vivre ou d'investir au Congo », a-t-il exhorté.

Selon lui, la chambre basse du Parlement assurera, au travers de ses commissions permanentes, le contrôle de l'action de chacun des ministères composant l'équipe gouvernementale, conformément à l'article 159 de son règlement intérieur. « Les missions d'enquête et d'information parlementaires sont autant d'outils à notre portée dont



Des sept membres du bureau/DR

nous userons à bon escient dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale qui est l'unique affaire inscrite à la réunion spéciale du comité de coordination qui se tiendra sous peu », a précisé Isidore Mvouba.

Abordant les questions d'actualité, le président de l'Assemblée nationale a salué le dialogue entre le gouvernement et les représentants des syndicats des transporteurs ayant abouti à la prise d'importantes mesures d'accompagnement « pour éviter l'escalade des prix due à la hausse des produits pétroliers ». « L'augmentation du prix du carburant à la pompe pour compter de ce jour aurait pu être fixée à plus de 5% comme dans plusieurs pays, sans la présence d'esprit du gouvernement qui a privilégié le volet social aux exigences dictées par les institutions de Bretton Woods », a-t-il souligné.

Il s'est, par ailleurs, félicité du déblocage de la contrepartie du Congo dans la mise en œuvre du programme Désarmement, démobilisation et réintégration. « Désormais, toutes les conditions sont réunies pour le démarrage effectif de ce programme qui a vocation à apporter la tranquillité dans le département du Pool », a-t-il salué.

Dix-huit affaires retenues au Sénat

La dix-septième session ordinaire de la troisième législature du Sénat s'est ouverte le 1^{er} février, à Brazzaville. Elle a retenu à son ordre du jour dix-huit affaires dont huit anciennes et dix nouvelles venues du gouvernement.

Les anciennes affaires reconduites sont le projet de loi autorisant l'adhésion à l'amendement de la convention sur la protection physique des matières nucléaires, le

projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération militaire et technique entre le gouvernement de la République du Rwanda et celui de la République du Congo, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération entre la République du Congo et la République démocratique du Congo relatif à la mise en œuvre du projet « boucle de l'amitié énergétique », celui déterminant les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, et le projet portant gestion durable de l'environnement au Congo, l'apurement des comptes du Sénat exercice 2022, la séance des questions orales avec débat et enfin la question d'actualité.

Quant aux nouvelles affaires reçues du gouvernement, on peut citer, entre autres, le projet de loi portant création de l'Institut des hautes études maritimes et fluviales, le projet de loi portant création du Centre national de formation en statistique, démographie et planification, celui portant protection et assistance aux personnes déplacées internes en République du Congo, enfin le projet de loi autorisant la ratification de la convention numéro 168 de l'Organisation internationale du travail sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage. Rappelons que cette session se clôturera le 10 avril comme le prévoit la Constitution.

Parfait Wilfried Douniama
et Jean Jacques Koubemba

PROTECTION DES FORÊTS

Le Congo invité au sommet de Libreville

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a officiellement remis, le 31 janvier, à la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, l'invitation à prendre part au sommet sur la préservation des forêts tropicales, «One forest summit», prévu du 1^{er} au 2 mars à Libreville, au Gabon.

« Je suis venu lui remettre officiellement l'invitation à participer au prochain sommet sur les forêts qui sera organisé à Libreville par la France et le Gabon, un sommet au cours duquel le Congo aura toute sa place et fera entendre sa voix. Ensuite, madame la ministre m'a parlé des différents projets sur l'environnement, notamment



La ministre Arlette Soudan-Nonault réceptionnant l'invitation/Adiac

« Je suis venu lui remettre officiellement l'invitation à participer au prochain sommet sur les forêts qui sera organisé à Libreville par la France et le Gabon, un sommet au cours duquel le Congo aura toute sa place et fera entendre sa voix. Ensuite, madame la ministre m'a parlé des différents projets sur l'environnement, notamment le sommet sur les trois plus grands bassins forestiers du monde »

le sommet sur les trois plus grands bassins forestiers du monde », a expliqué François Barateau.

La ministre de l'Environnement, par ailleurs coordonnatrice technique de la Commission climat du Bassin du Congo, a confirmé sa participation. Arlette Soudan-Nonault a profité de l'occasion pour informer et inviter, à son tour, la France au sommet des trois plus grands bassins mondiaux et à celui sur la décennie mondiale de l'afforestation, prévu en juin prochain à Brazzaville.

Ces sommets seront notamment l'occasion d'avan-

cer de manière ambitieuse sur la préservation des forêts tropicales, qui sont au cœur des enjeux climat et biodiversité. Il sera question de remobiliser l'attention politique autour de la sauvegarde de ces forêts, menacées par la déforestation et la surexploitation, et relancer la coopération Nord-Sud. Ces rencontres réuniront les chefs d'État et de gouvernement, les scientifiques, les organisations non gouvernementales de défense de l'environnement, les institutions financières et les chefs d'entreprise.

Rude Ngoma

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le gouvernement appelé à renforcer la transparence

La mission conjointe Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale a dévoilé son rapport, le 31 janvier à Brazzaville, sur l'évaluation de la gestion de l'investissement public au Congo. D'après le rapport, 97% d'investissements publics réalisés par l'État ont fait l'objet d'aucune évaluation préalable et de nombreux projets sont restés inachevés.

L'évaluation de la gestion de l'investissement public, y compris l'angle du champ climatique en République du Congo, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réforme macroéconomique conclu par le gouvernement et le FMI. La rationalisation des dépenses de l'État ainsi que la transparence dans la conduite de l'investissement public figurent parmi les priorités de ce programme triennal.

Selon le chef de mission conjointe, l'économiste principal du FMI Claude Wendling, il y a un écart entre les coûts d'investissement et l'accès aux infrastructures. La contre-performance de la gestion de l'investissement public est la principale cause de la « forte disparité » sans cesse croissante entre le monde rural et les grandes villes. Les projets inachevés et la mauvaise qualité des ouvrages, a ajouté Claude Wendling, rendent le pays vulnérable aux catastrophes naturelles observées ces derniers temps.

En effet, les chantiers lancés



Photo de famille des officiels/DR

par les autorités, dans le cadre de ces réformes structurelles, répondent à plusieurs faiblesses recensées dans l'évaluation. Ces réformes sont de deux ordres : celles qui sont spécifiques à l'investissement public et celles transversales à la gestion publique. Les premières portent sur les stratégies sectorielles et locales en cours d'actualisation dans le Plan national de développement 2022-2026, la maturation des projets, la finalisation du cadre du partenariat public-privé...

Concernant les secondes ré-

formes dites transversales, la mission conjointe FMI-Banque mondiale a insisté sur le passage au budget programme et le renforcement des outils de budgétisation. Il s'agit pour l'exécutif de renforcer les organes pratiques de passation des marchés publics, la gestion de la trésorerie ainsi que de permettre la transition vers la comptabilité en droits constatés et la comptabilité patrimoniale favorisant la culture de transparence.

Par ailleurs, la mission d'évaluation a mentionné quelques avancées dans le financement

de l'éducation, de l'amélioration de l'accès à l'électricité, à la gestion forestière et la lutte contre les changements climatiques. Le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a réitéré la volonté politique du gouvernement de poursuivre l'exécution du programme de réformes dans le cadre de la Facilité élargie de crédit. « L'exécution de ce programme permet ainsi à notre pays de mettre en œuvre des réformes structurelles pour trouver son équilibre macro-économique

et combler son déficit budgétaire pendant trois ans (2022-2024). Il va de soi que ce programme, qui est en marche, nécessite une évaluation de notre mode de gestion, afin d'identifier les goulots d'étranglement de notre administration dans la mise en œuvre des décisions gouvernementales », a signifié Jean-Baptiste Ondaye.

Les experts du FMI et de la Banque monde ont, enfin, recommandé l'inclusion de l'évaluation systématique des impacts liés aux changements climatiques dans la méthodologie standard des études d'impact environnemental et l'inclusion des critères de sélection de projets sensibles aux changements climatiques ; l'intégration des aspects liés aux changements climatiques dans les méthodologies standardisées, pour la prévision des besoins d'entretien des actifs ; l'alignement des stratégies sectorielles ; l'opérationnalisation du dispositif de coordination interministérielle...

Fiacre Kombo



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
AMI N° 27-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022



Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602
N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fond Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer « les services d'un consultant individuel en vue de la réalisation de l'étude (en première phase), suivi du contrôle des travaux (en deuxième phase) de réhabilitation de la station d'alevinage et des bassins piscicoles de Mindouli, dans le Département du Pool ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : En première phase : les études techniques et architecturales. Il s'agit entre autres de : (i) Consulter les parties bénéficiaires sur leurs besoins ; (ii) procéder au relevé des infrastructures existants et leur implantation dans l'ensemble du lotissement ; (iii) concevoir et retenir la proposition architecturale la plus opportune, pertinente et significative tant du point de vue de la fonction, de la forme que de la structure des ouvrages ; (iv) développer des plans d'ameublement intérieur afin de préciser les installations relatives des différents équipements et leur incorporation judicieuse dans l'intérieur et l'extérieur des bâtiments à travers l'Avant-Projet Sommaire (APS) ; (v) déterminer les prix unitaires réalistes tenant compte de la provenance des matériaux rendus chantier, de l'importance des travaux à réaliser et des normes standards en la matière à travers l'Avant-Projet Détaillé (ADP) ; (vi) établir le devis confidentiel ; (vii) établir le cahier des prescriptions techniques inhérent au Dossier

d'Appel d'Offres « DAO » en y insérant les questions environnementales et sociales ; (vii) participer à l'évaluation des offres et recommandation d'attribution, en qualité de consultant-observateur technique.

3. En seconde phase : le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation. Il s'agit entre autres de : (i) Suivre au quotidien l'ensemble de l'exécution des travaux, y compris la préparation des mortiers, bétons et briques ; (ii) Rédiger les rapports de démarrage et de fin, ainsi que des rapports mensuels d'avancement des travaux ; (iii) Organiser et diriger les réunions de chantiers, avec rédaction et diffusion des comptes rendus ; (iv) Informer systématiquement le Client de tout événement imprévu pouvant intervenir en cours d'exécution des travaux, avec indication des conséquences notables ; (v) Vérifier et contrôler la conformité de l'exécution des travaux et des fournitures aux prescriptions des pièces contractuelles, en matière de qualité, de délai et de coût ; (vi) Contrôler et maîtriser les délais ; (vii) Choisir les options techniques ; (viii) Assurer la liaison régulière avec les organismes de contrôle éventuels de l'Etat ; (ix) Établir et transmettre au Client pour signature, les projets d'ordres de service, puis assurer la notification de ceux-ci à l'entreprise ; (x) Assurer la coordination entre les différents intervenants ainsi que celle de l'exécution de l'ensemble des travaux.

4. La mission de déroulera à Brazzaville et à Mindouli, dans le Département du Pool ». Pour la première phase, la durée sera de 60 jours au maximum, tandis que pour la seconde, elle sera liée à la durée d'exécution des travaux de réhabilitation et d'équipement en vue de l'opérationnalisation de cette station.

5. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, datée et signée ne dépassant pas deux pages, Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et (iii) copies de diplômes ou attestations pertinents.

6. Les qualifications et expériences requises pour le consultant individuel à recruter se présentent comme suit :

- Avoir un diplôme d'ingénieur de niveau Bac + 5 en génie civil, génie rural, en BTP ou en architecture ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans les études techniques et architecturales de la réhabilitation des bâtiments agricoles et/ou des constructions hydrauliques ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires ces cinq (5) dernières années dans les projets financés par les bailleurs de fonds (BAD, AFD, EU, FIDA, Banque Mondiale, etc.) ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone du projet serait un atout.

7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat consultant individuel se feront conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune

obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

8. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants : de lundi à vendredi, de 09h00' à 15 h00', heure locale (TU+1).

9. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail en format PDF à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 Février 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°27-PPM/MPIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE L'ETUDE TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE (PHASE 1), AINSI QUE LE CONTROLE DES TRAVAUX (PHASE 2) DE REHABILITATION DE LA STATION D'ALEVINAGE ET DES BASSINS PISCICOLES DE MINDOULI », ou transmis par mail en format pdf à l'adresse suivante :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31
E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 Janvier 2023

Le Coordonnateur du PRODIVAC
Marcel Dieudonné N'ZEMBA

SANTÉ PUBLIQUE

Un scanner de dernière génération au CHU

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a visité le 31 janvier les nouvelles installations du scanner et de l'imagerie par résonance magnétique au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville.



La délégation visitant la salle du scanner/Adiac

Les équipements ont été obtenus grâce à un prêt du gouvernement auprès de la Banque de développement des Etats d'Afrique centrale d'un montant de plus de 2,866 milliards FCFA. L'objectif étant de permettre au CHU de rénover ses infrastructures et ses équipements. En effet, ces appareils ont été installés depuis quelques mois par la société Ingénierie service développement. Il s'agit notamment d'un appareil scanner encore appelé TDM tomodensitométrie de dernière génération de 80 baret, injecteur à double tête. L'appareil de radiologie est composé d'un régulateur de tension de 12 KVA, d'un groupe électrogène de 135 KVA, d'un onduleur de 100 KVA.

Le scanner peut faire tout type d'examen: scanner cérébral, un scanner qui a trait aux maladies cancéreuses. Au même moment que se réalise l'examen cardiaque du patient, on peut monitorer le cœur pour voir le rythme cardiaque de ce dernier, le diagnostic de certaines maladies grâce à l'utilisation des rayons X, on peut aussi faire rapidement et détecter précocement les maladies et confirmer les cas avérés. Plus de quinze patients par jour seront examinés moyennant une somme de 60 000 FCFA.

Par ailleurs, l'imagerie par résonance magnétique (IRM) est un examen qui permet de réaliser les images des lésions qui ne sont pas visibles sur la radiographie stan-

dard, l'échographie ou scanner et de poser un diagnostic plus précis dans de nombreuses pathologies. L'IRM consiste à faire plusieurs examens : cardiaque, neurologique, vasculaire, orthopédique et toute région anatomique. Au terme de sa visite, le ministre Gilbert Mokoki s'est réjoui de constater que les aspects de maintenance et de formation du personnel de santé ont été pris en charge. « *Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que ces équipements sont installés au CHU et les outils de diagnostic à la disposition des spécialistes, des médecins du CHU et aussi des autres formations sanitaires* », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko

PROJET LISUNGI

Renforcer la protection des vulnérables

Lors de la session ordinaire du Comité d'orientation stratégique du projet Lisungi, tenue le 31 janvier à Brazzaville, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Marie-Cécile Irène Mboukou-Kimbatsa, a appelé les membres dudit comité à consolider, cette année, la protection sociale des vulnérables.

« *Les systèmes des filets sociaux mis en œuvre à travers le projet Lisungi sont des garde-fous qui permettent à notre société de protéger les plus vulnérables d'entre nous et de garantir à chacun l'accès aux moyens de substance nécessaire* », a rappelé Marie-Cécile Irène Mboukou-Kimbatsa. Selon la ministre qui est, par ailleurs, présidente du Comi-

té d'orientation stratégique du projet Lisungi, l'échantillon de quelques ménages qui témoignent de l'amélioration de leurs conditions de vie à travers les allocations de ce projet constituent un motif de satisfaction pour tous les acteurs qui travaillent à l'atteinte de ces objectifs.

Rappelons que le projet Lisungi vise, entre autres, à développer

le capital humain en permettant de relever le niveau de vie des personnes vulnérables en leur octroyant les moyens pour s'assurer une autonomie financière. Le mécanisme de gestion des plaintes qui fait partie des avancées enregistrées l'année passée va davantage se développer cette année car le numéro vert 15-16 qui avait été mis en place sera opérationnel dans les prochains jours, a indiqué la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire. Ce numéro, selon elle, va révolutionner la gestion des plaintes en rapprochant la population bénéficiaire du projet des parties prenantes pour résoudre les problèmes auxquels elle est confrontée.

Rominique Makaya

« Les systèmes des filets sociaux mis en œuvre à travers le projet Lisungi sont des garde-fous qui permettent à notre société de protéger les plus vulnérables d'entre nous et de garantir à chacun l'accès aux moyens de substance nécessaire »

SANTÉ MATERNELLE

Des sages-femmes initiées au suivi psychologique des femmes enceintes

L'Association congolaise pour les droits et santé (ACDS) a organisé, le 31 janvier et le 1er février à Brazzaville, une formation spéciale à l'endroit des sages-femmes. L'objectif a été de donner aux accoucheuses des connaissances nécessaires leur permettant de bien assurer le suivi et l'accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes.

Une trentaine de sages-femmes a participé à la formation qui a duré deux jours. Plusieurs thématiques ont été développées au cours de cet atelier de formation pour permettre aux participantes d'acquérir de nouvelles notions professionnelles dans le suivi et la prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes en état de gestation.

Il s'est agi, entre autres, de la grossesse : anatomie, physiologie, modifications liées à la grossesse ; du suivi de la femme en grossesse : rôle de la sage-femme ; des troubles physiques et sympathiques chez la femme enceinte; et, femme : lien entre les phénomènes physiques et psychologiques durant la grossesse.

Le projet du suivi et accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes a démarré le 1er juin de l'année dernière, et devrait se clôturer le 30 décembre 2023. La formation initiée vise à renforcer les capacités professionnelles des sages-femmes, afin qu'elles améliorent la prise en charge et l'accompagnement psychologique et émotionnel des femmes porteuses de grossesses.

Le projet s'occupe aussi du soutien émotionnel des femmes enceintes pendant et après l'accouchement. Il vise trois objectifs spécifiques, à savoir la réduction du taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile au Congo ; l'amélioration de la prise en charge de la femme enceinte durant les trois trimestres de la grossesse, mais aussi le renforcement de l'accès des femmes aux soins de santé maternelle complets.

Dans sa phase pilote, il cible environ 4000 femmes et filles enceintes provenant des districts sanitaires de Kinkala et de Mindouli, dans le département du Pool, ainsi que celui de Brazzaville. Dans la ville capitale, selon les responsables de l'association, il s'exécute dans les hôpitaux de base de Talangai, de Makélékélé et Blanche Gomes.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Une quarantaine d'enseignants formée en pédagogie participative

Quarante-cinq enseignants venus des écoles de formation et établissements sous la tutelle du ministère de l'Enseignement technique et professionnel ont bénéficié, durant trois mois, d'une formation sur les nouvelles techniques d'enseignement. Celle-ci recommande l'usage du support numérique puis l'interaction entre enseignant et apprenant.

Organisée par l'association française Action Real en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique, la formation visait, selon la cofondatrice de ladite association, Margarita Lopez, à faire sortir les enseignants des pratiques pédagogiques traditionnelles où la communication est unidirectionnelle puis intégrer l'outil numérique dans les salles de classe.

« *Nous travaillons avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel dans le cadre du projet connexion real. Nous formons des enseignants sur la pédagogie active et participative, sur l'initiation aux outils numériques et la certification des enseignants dans la compétence digitale et sur l'accompagnement des intégrations numériques dans les salles de classe* », a indiqué Margarita Lopez, lors d'un atelier de réflexion sur la pérennisation de leurs actions tenu le 31 janvier à Brazzaville. « *Les élèves ont apprécié la méthodologie. Cela nous encourage à former davantage les enseignants afin de pouvoir toucher plus d'élèves* », a-t-elle poursuivi.

Abordée, Laousse Françoise, enseignante à l'Ecole nationale des beaux-arts, a confié : « *Cette formation a été beaucoup bénéfique pour moi. J'étais analphabète en outil numérique, désormais je m'y connais un peu. Je souhaite que de telle formation se pérennise pour notre bien* ».

Intervenant, l'inspecteur général de l'enseignement technique et professionnel, David Nganga, a estimé que la méthode pédagogique active et participative, qui est le socle de l'approche par compétence, devra être adoptée par les professionnels du domaine. Il a profité de la séquence de remise de certificat de participation pour remercier les partenaires de l'accompagnement et les enseignants de leur disponibilité en dépit de leurs heures de cours très chargées.

Lopelle Mboussa Gassia



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ecobank remporte le prix du Meilleur Employeur d'Afrique en 2022

Lomé, Togo, le 30 janvier 2023 – Le Groupe Ecobank, la première banque panafricaine, a remporté le prix très convoité de Meilleur Employeur d'Afrique 2022 décerné par l'organisation Best Place to Work. Ce prix récompense les entreprises qui affichent les normes d'excellence les plus élevées en matière de pratiques de ressources humaines (RH) et d'expérience des employés.

Ade Ayeyemi, directeur général du Groupe Ecobank, a précisé : «À Ecobank, nous savons que notre personnel est notre plus grand atout. En tant que banque panafricaine, nous consacrons intentionnellement des ressources pour attirer, former et retenir les meilleurs talents. Nous mettons activement en place les outils et les processus nécessaires pour instaurer une culture axée sur la performance et un environnement stimulant. C'est un grand honneur d'être reconnu au niveau international comme l'un des Meilleurs Employeurs d'Afrique. Je tiens à souligner que nous n'aurions pas pu recevoir ce prix sans le soutien de mes collègues Ecobanquiers».

Le programme de certification implique une évaluation rigoureuse et un classement basé sur les résultats objectifs d'évaluations solides réalisées à différents niveaux hiérarchiques et sur l'ensemble des activités et procédures liées aux Ressources Humaines. Il comprend une évaluation RH et une enquête auprès des employés. Les domaines couverts sont les pratiques RH, la rémunération, les avantages sociaux, la direction, le travail en équipe, l'engagement des employés et la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Yves Mayilamene, directeur exécutif des ressources humaines du Groupe Ecobank, a indiqué : «Nous accompagnons et donnons les moyens à nos talents d'exceller dans un environnement de travail stimulant, tout en investissant dans leur formation et leur épanouissement. A Ecobank, nous cherchons toujours à offrir à notre personnel des opportunités pour progresser et réaliser leur plein potentiel grâce à nos initiatives de formation et de développement. Ce prix du Meilleur Employeur est un hommage à la volonté des Ecobanquiers d'incarner nos valeurs, ainsi qu'à la création d'une culture d'entreprise adéquate».

Lors du processus d'évaluation, le Groupe Ecobank a obtenu un score total de 79% - tout pourcentage supérieur à 75% est considéré comme élevé. L'accréditation de Meilleur Employeur est valable un an, de novembre 2022 à novembre 2023.

Les organisations ayant reçu le label Meilleur Employeur ont tendance à surpasser la moyenne du marché en termes de performances à long terme grâce à un engagement élevé des employés, un leadership stimulant et une bonne gestion des talents. Être une entreprise certifiée indique que les employés sont enthousiastes, engagés et motivés pour faire de leur mieux, chaque jour et où qu'ils soient.

Lors de la cérémonie de remise de Prix, Peter Burke, président du Groupe Best Companies, a adressé ses sincères félicitations à Ecobank en soulignant le caractère unique de ce prix qui renforce la

marque Employeur Ecobank. Il a ajouté que Ecobank est «reconnue pour avoir créé des lieux de travail où les employés aiment venir travailler. Vous faites l'envie de tous les autres employeurs. Continuez ainsi».

La certification de Meilleur Employeur est un programme de référence en la matière, reconnu dans le monde entier. Elle est accordée en partenariat avec le Best Company Group, une société américaine bien établie qui a pour mission de recenser et de distinguer les meilleurs employeurs dans plus de 60 pays.

En Afrique, 29 entreprises ont reçu le titre de Meilleur Employeur en 2022, parmi lesquelles Alsa, eHealth Africa, Hilary, IHS, Ooredoo et Pharma 5. Des multinationales ayant des activités en Afrique, telles qu'AstraZeneca, Dell, Nestlé et Roche, ont également été récompensées.

Le prix du Meilleur Employeur en Afrique fait suite à une autre distinction importante pour Ecobank, celle du Best Employer Brand in Africa, décernée par les Africa Best Employer Brand Awards 2022. Ce prix récompense les entreprises d'Afrique qui sont exemplaires en matière de RH. Le jury a pris en compte les progrès de l'entreprise sur la base des informations publiques disponibles et de nombreux aspects des stratégies de ressources humaines, notamment la gestion et la formation des talents, la diversité et l'inclusion, la valorisation des femmes, la promotion et la gestion de la santé sur le lieu de travail ainsi que les initiatives de RSE.

- FIN -

**Contact Média : Christiane Bossom Group Communications
Ecobank Transnational Incorporated**

Email : cbossom@ecobank.com

Tél. : +228 22 21 03 03

Web : www.ecobank.com

Suivez-nous sur Twitter : [@EcobankGroupe](https://twitter.com/EcobankGroupe)

À propos du Groupe Ecobank (également 'Ecobank Transnational Incorporated' ou 'ETI')

Le Groupe Ecobank est le premier groupe bancaire panafricain du secteur privé, doté d'une expertise africaine inégalée. Il est présent dans 35 pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'en France, au Royaume-Uni, aux Emirats Arabes Unis et en Chine. Son réseau panafricain unique offre une plateforme unifiée pour les paiements, la gestion de trésorerie, le commerce et les investissements. Le Groupe Ecobank emploie plus de 13 000

personnes au service de plus de 32 millions de clients et propose une gamme complète de produits, services et solutions de la Banque des Particuliers, de la Banque Commerciale et de la Banque des Grandes Entreprises et d'Investissement à travers de multiples canaux, y compris numériques. Pour plus d'informations, veuillez consulter ecobank.com.

ENVIRONNEMENT

Les énergies renouvelables peuvent permettre d'éviter une catastrophe climatique

Seules les énergies renouvelables peuvent garantir l'avenir de l'humanité et aider la planète à éviter une catastrophe climatique, ont plaidé le chef des Nations unies et le président de l'Assemblée générale des Nations unies lors d'une réunion de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena) à Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis.

« Notre monde est toujours dépendant des combustibles fossiles, l'objectif de 1,5 degré Celsius glissant rapidement hors de portée. Avec les politiques actuelles, nous nous dirigeons vers 2,8 degrés de réchauffement climatique d'ici à la fin du siècle. Les conséquences seront dévastatrices. Plusieurs parties de notre planète seront inhabitables. Et pour beaucoup, c'est une condamnation à mort », a prévenu le chef des Nations unies, Antonio Guterres, dans un message vidéo adressé aux participants à la 13e session de l'Assemblée de l'Irena qui s'est déroulée à Abou Dhabi. « Si nous voulons éviter une catastrophe climatique, les énergies renouvelables sont la seule voie crédible. Seules les énergies renouvelables peuvent garantir notre avenir; combler le fossé de l'accès à l'énergie, stabiliser les prix et garantir la sécuri-

té énergétique », a-t-il ajouté. Il a indiqué qu'aujourd'hui, leur part dans l'électricité mondiale est d'environ 30 % et que cela doit doubler pour atteindre plus de 60% d'ici à 2030 et 90% d'ici à 2050. Selon le secrétaire général, « c'est possible, si nous agissons maintenant ». Afin d'y parvenir, il propose un plan énergétique en cinq points pour une transition juste : supprimer les obstacles à la propriété intellectuelle et traiter les principales technologies renouvelables ; diversifier et accroître l'accès aux chaînes d'approvisionnement pour les matières premières et les composants des technologies des énergies

renouvelables ; appeler les décideurs à réduire les formalités administratives, accélérer les approbations pour les projets durables dans le monde entier et moderniser les réseaux ; faire passer les subventions énergétiques des combustibles fossiles à une énergie propre et abordable ; et, enfin, tripler les investissements publics et privés pour atteindre au moins 4 000 milliards de dollars par an.

Renforcer la souveraineté énergétique

Pour le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Csaba Krösi, le succès de la

protection du climat dépend de la transition vers une utilisation d'énergie sans carbone. « Du solaire au vent, en passant par les vagues et la géothermie, les sources d'énergie renouvelables sont disponibles pour tous les climats. Leur utilisation a un potentiel de renforcement de la souveraineté énergétique », a-t-il dit. « Nous pouvons choisir de vraiment réduire notre dépendance aux combustibles fossiles, importés ou produits localement. Nous pouvons choisir de passer à davantage de sources d'énergie qui ne perturberont pas les équilibres sensibles de notre planète. Nous pouvons

choisir de faire en sorte que la transition vers les énergies renouvelables soit équitable », a-t-il martelé.

Pour tenter d'atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris, « les États membres doivent agir sans tarder », selon lui. Les énergies renouvelables pourraient en principe constituer les deux tiers de la production mondiale d'électricité d'ici à 2030.

Pour que cela devienne une réalité, il suggère trois pistes : investir dans des outils scientifiques de mesure ; partager les connaissances et transférer les technologies pour accélérer la transition et faire des énergies renouvelables un bien public mondial ; renforcer les partenariats avec les parties prenantes, des universitaires aux civils en passant par les entreprises, qui ont de bons antécédents dans les initiatives d'énergie durable.

Noël Ndong

« Si nous voulons éviter une catastrophe climatique, les énergies renouvelables sont la seule voie crédible. Seules les énergies renouvelables peuvent garantir notre avenir, combler le fossé de l'accès à l'énergie, stabiliser les prix et garantir la sécurité énergétique »

SIERRA LEONE

30% de postes réservés aux femmes

Le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, a promulgué une loi imposant que toutes les organisations publiques ou privées réservent 30% de leurs emplois aux femmes, y compris aux postes de direction, dans une société qui favorise traditionnellement les hommes.

« La loi sur l'égalité et la responsabilisation des femmes que je promulgue aujourd'hui redressera sans nul doute complètement les déséquilibres entre les sexes dans notre pays. Nous devons veiller à ce qu'elle marche », a déclaré le président sierra léonais, Julius Maada Bio, lors de la cérémonie de signature à Freetown. Le texte s'applique aussi au Parlement où 30% des 146 sièges devront être occupés par des femmes. Dix-huit femmes siègent au Parlement aujourd'hui et quatre font partie des trente-deux membres du gouvernement. « On ne doit plus entraver ou rabaisser les femmes qui veulent travailler dans le secteur public et ceux qui les soutiennent », a appuyé Julius Maada Bio.

« Cela ne va pas être simple », a reconnu le président sierra léonais. Parce que cet espace est occupé par des hommes depuis très longtemps, nous devons surveiller les processus électoraux pour garantir l'équité et la transparence des élections », a-t-il instruit. Les employeurs qui ne respecteraient pas la loi encourent une amende de 50 000 leones (2 400 euros) pour chaque infraction. Le texte vise aussi à favoriser l'accès des femmes aux financements et lie les dépenses publiques à l'égalité entre hommes et femmes. Ceux qui déniaient aux femmes l'égalité d'accès au soutien financier risquent au moins trois ans de prison. Les défenseurs des droits dénoncent depuis longtemps la discrimination à l'encontre des femmes ainsi que les violences dont elles sont victimes dans ce pays de 7,5 millions d'habitants.

N.Nd.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Engouendze Finie Grâce, je désire désormais être appelée Adze Finie Grâce

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de Trois (3) Mois, merci.

UKRAINE

La Chine demande aux États-Unis d'arrêter les livraisons d'armes

Le ton se durcit entre la Chine et les États-Unis. Pékin accuse Washington d'être à l'origine de la crise en Ukraine au travers de son plan de livraison d'armes à Kiev.

La porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, a accusé lundi les États-Unis « d'avoir déclenché la crise en Ukraine [et] d'être le principal facteur qui l'alimente » en fournissant des armes lourdes à Kiev. Le 24 janvier, l'administration américaine avait accusé des entreprises publiques chinoises d'assister militairement et économiquement la Russie, sans détailler le caractère et l'ampleur de cette aide. Des « soupçons infondés [et] un chantage sans fondement », selon Pékin qui estime que Washington a « semé la paranoïa », ajoutant : « S'ils se soucient vraiment du peuple ukrainien, ils devraient arrêter leurs livraisons d'armes ».

Ce durcissement de ton intervient quelques jours avant la visite du secrétaire d'État américain, Antony Blinken, attendu à Pékin.

Pas d'avions américains en Ukraine

A l'instar du chancelier allemand, le président américain a indiqué qu'il ne livrerait pas de chasseurs F16 à l'Ukraine. Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, craint quant à lui une intensification des combats et une volonté russe de prendre sa revanche sur l'armée et la population ukrainiennes. Joe Biden se rendra en Europe dans les prochains jours, pour soutenir l'Ukraine un an après l'invasion russe. Aucune date n'a toutefois été précisée. Pour ce voyage hautement symbolique, le président américain a choisi la Pologne,

acteur important de la campagne d'aide occidentale à l'Ukraine dans son combat face à la Russie. L'étau russe se resserrerait autour de la ville minière de Vuhledar, en attendant les chars occidentaux, alors que Volodymyr Zelensky réclame « plus d'armes plus rapidement », notamment des missiles longue portée ATACMs et des avions de chasse. Certains soutiens de l'Ukraine craignent que la Russie n'ait repris l'avantage sur ce pays. Au Pentagone, des voix poussent pour l'envoi de F-16. Mais Joe Biden avait opposé en début de semaine un « non » catégorique.

La « grande revanche » russe

La Russie a lancé sa « grande revanche » pour punir la résistance de l'Ukraine face à son invasion, a déclaré le président Volodymyr Zelensky, après que l'armée russe a revendiqué des gains dans l'Est ukrainien. Depuis des semaines, le président ukrainien prévient d'une volonté de Moscou d'intensifier son offensive face à l'échec de ses troupes à avancer pendant deux mois sur les lignes de front dans le Sud et à l'Est du pays. Si rien n'indique pour l'heure une nouvelle offensive d'ampleur de la Russie, l'administrateur des parties de la province de Donetsk sous contrôle russe, Denis Pouchiline, a affirmé que l'armée russe avait réussi à s'implanter dans la ville de Vuhledar, dont les ruines servent de bastion ukrainien depuis le début de la guerre.

N.Nd.

NECROLOGIE

La Famille
Pongault Gilbert



a la profonde douleur de vous annoncer le décès de

Madame
Véronique Monique Pongault
Née Londongo.

Décès survenu
le samedi 28 janvier 2023 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial
sis au 43 rue bacongo à poto poto Brazzaville.
Le programme des obsèques
vous sera communiqué ultérieurement

PROGRAMME DES OBSÈQUES
DE FIRMIN PROSPER DOUMOU

Les familles Doumou, Doumounou et Massembo informent que le programme des obsèques de leur père, oncle et grand-père, Firmin Prosper Doumou décédé, le 21 janvier 2023 en France, se présente comme suit :

Jeudi 2 février 2023

10h00 : levée de corps aux pompes funèbres à l'hôpital Sud francilien, RER D Direction Corbeille Essonne, arrêt Bras de fer, bus 401-402, arrêt hôpital.

11h30 : départ pour l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.

Vendredi 3 février

10h00 : départ par le vol régulier d'Air France ;

18h30 : arrivée à Brazzaville et dépôt de la dépouille à la morgue municipale de Brazzaville ;

Lundi 6 février

Dernière veillée au domicile familial sis Case J062-V OCH Mougali III ;

Mardi 7 février

8h30 : levée de corps à la morgue du CHU-B ;

9h00 : recueillement au domicile familial ;

11h00 : départ pour la paroisse Sainte Anne via la Cour familial, sis n°81, rue Mbochis à PotoPoto ;

12h00 : messe de requiem ;

14h00 : départ pour le cimetière du Centre-ville ;

16h00 : retour et fin de la cérémonie.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CORNE DE L'AFRIQUE

La crise alimentaire s'aggrave dans trois pays

Du Sud de l'Éthiopie au Nord du Kenya en passant par la Somalie, 22 millions de personnes sont menacées par la famine, selon un rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) publié le 1er février.

Les trois pays de la corne de l'Afrique sont en proie à une sécheresse historique causée par un enchaînement de cinq saisons de pluies défaillantes depuis fin 2020. Du jamais vu depuis au moins quarante ans, d'après l'Unicef.

Trois causes majeures expliquent pourquoi ces pays de la Corne de l'Afrique se retrouvent dans une tragédie humaine sans précédent : la sécheresse, la hausse intenable des prix des aliments de base aggravée par la guerre en Ukraine, un conflit qui s'éternise en Somalie

En manque d'eau, de lait et de nourriture, vivant souvent dans des conditions insalubres, les plus jeunes se retrouvent considérablement affaiblis, leur organisme rendu plus vulnérable aux maladies et leur croissance altérée sur le long terme.

Selon l'Unicef, près de deux millions d'enfants à travers la Corne de l'Afrique « ont besoin d'un traitement urgent contre la malnutrition aiguë

sévère, la forme la plus mortelle de la faim ».

L'organisation onusienne estimait en septembre 2022 que 730 enfants étaient morts entre janvier et juillet derniers dans des centres de nutrition en Somalie, un chiffre qu'elle jugeait probablement inférieur à la réalité. Accompagnant leurs familles déplacées ou envoyés quotidiennement à la recherche de nourriture, 2,7 millions d'enfants ont, par ailleurs, quitté l'école et quatre millions d'autres risquent de faire autant.

« Entre les mois de janvier et juillet de l'année dernière,

nos équipes ont déploré la mort de 730 enfants dans les centres de nutrition. Ces chiffres sont sans doute plus élevés car de nombreux décès ne sont pas signalés. Nous avons également identifié plus de 8 400 cas suspects de diarrhée aiguë et de choléra ainsi que 13 000 cas de rougeole (dont 78 % d'enfants âgés de moins de 5 ans), a précisé l'Unicef. »

Les interventions de l'Unicef en Somalie

La Somalie est le pays le plus sévèrement touché, avec plus de la moitié de sa population

affectée mais pour l'instant aucune famine n'a été officiellement déclarée. Aggravée par les répercussions de la guerre en Ukraine, cette crise alimentaire devrait empirer dans les mois à venir, selon les organisations humanitaires.

Les enfants sont parmi les plus vulnérables. Chaque minute, un enfant est admis dans une unité de soins spécialisée où l'on traite la malnutrition aiguë sévère. Cette statistique ne prend en compte que les enfants qui parviennent jusqu'aux centres spécialisés. Le cas de la Somalie démontre que lorsque des niveaux élevés

de malnutrition aiguë sévère chez les enfants se combinent à des épidémies mortelles, la mortalité infantile augmente de façon spectaculaire. L'équipe de l'Unicef en Somalie en fait la tragique constatation tous les jours sur le terrain.

L'Unicef fournit une aide vitale essentielle aux enfants et à leurs familles, notamment dans les domaines de la santé, de la nutrition, de la vaccination, de l'eau et de l'assainissement. Grâce au soutien précieux des donateurs, cette agence a pu venir en aide à près de 1,7 million de personnes et 1,2 million d'enfants vivant dans la Corne de l'Afrique.

Face aux urgences induites par le climat, les solutions sur le long terme sont cruciales. Sur place, les équipes de l'Unicef développent des programmes pérennes pour mieux contenir les conséquences du changement climatique. « Il s'agit d'une véritable course contre la montre », avance-t-on.

Yvette Reine Nzaba

« Entre les mois de janvier et juillet de l'année dernière, nos équipes ont déploré la mort de 730 enfants dans les centres de nutrition. Ces chiffres sont sans doute plus élevés car de nombreux décès ne sont pas signalés. Nous avons également identifié plus de 8 400 cas suspects de diarrhée aiguë et de choléra ainsi que 13 000 cas de rougeole (dont 78 % d'enfants âgés de moins de 5 ans), a précisé l'Unicef. »

SOUDAN DU SUD

Le pays se prépare à accueillir le pape François

Après la République démocratique du Congo (RDC), le pape François se rendra au Soudan du Sud, du 3 au 5 février.

Actuellement en RDC, le souverain pontife a choisi de visiter aussi le Soudan du Sud pour prêcher la paix et la réconciliation. Un comité a été mis en place en vue de superviser les préparatifs de l'accueil du Saint-Père.

A Juba, la capitale du Soudan du Sud, le pape sera rejoint par l'archevêque de Canterbury, Rowan Williams, et le chef de l'Église d'Écosse, pour ce qu'il a appelé « un pèlerinage œcuménique de paix ». Sœur Sarah Gune Justin, une religieuse catholique, est persuadée que cette visite va changer la donne au Soudan du Sud. « Nous sommes devenus impuissants à cause de la guerre, mais avec la foi, la confiance en Dieu, et la venue du Saint-Père dans notre pays, nous connaissons la paix du christ, et le Sud-Soudan va changer, il ne va pas rester comme avant », a-t-elle déclaré.

« Avec un peu de chance, sa venue, comme il l'a déjà indiqué dans sa devise, et son souhait pour le peuple du Sud-Soudan, c'est d'être uni, ne faire qu'un... C'est sans aucune hésitation qu'il pousse le peuple du Sud-Soudan à s'unir », a enchéri Matthew Remijio, évêque catholique du diocèse de Wau au Sud-Soudan

Le programme de la visite prévoit des rencontres avec les dirigeants sud-soudanais, les chefs religieux, les diplomates et la société civile, mais il va s'entretenir aussi avec des victimes de la guerre et diriger une « prière œcuménique » au mausolée de John-Garang.

Y.R.Nz.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Adzodie Roth Roger Dhorian, je désire désormais être appelé Yombi Beldry Rolf Préfina. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

ALGÉRIE-FRANCE

Paris prête à accélérer la restauration des archives de la période coloniale

La France s'est engagée à accélérer le processus de remise des archives de l'époque coloniale à l'Algérie et à nettoyer les sites d'essais nucléaires qu'elle a menés dans le désert, au cours des années soixante du XXe siècle, selon le ministère algérien des Affaires étrangères.

L'annonce a été faite à l'issue d'une réunion tenue dans la capitale, Alger, par les commissions de la neuvième session du dialogue politique entre l'Algérie et la France, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La réunion a été présidée par les secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères des deux pays, Ammar Belani et Anne-Marie Descôtes, avec la participation de représentants de plusieurs secteurs des deux pays.

La séance de consultations politiques entre l'Algérie et la France intervient en préparation de la prochaine visite du président algérien, Abdelmajid Tebboune, à Paris, en mai prochain, à l'invitation de son homologue français, Emmanuel Macron. Selon le communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères, « la partie française s'est engagée à accélérer le processus de restauration des archives (de la

période coloniale) et à traiter les sites d'essais nucléaires qui doivent être purgés des radiations ». Il n'y a pas eu de commentaire français dans l'immédiat sur la déclaration du ministère algérien des Affaires étrangères. Les responsables algériens affirment que

« La partie française s'est engagée à accélérer le processus de restauration des archives (de la période coloniale) et à traiter les sites d'essais nucléaires qui doivent être purgés des radiations ».

la France détient encore 98 % des archives de leur pays, qui remontent à l'époque coloniale (1830-1962) et à l'époque ottomane qui l'a précédée.

Entre 1960 et 1966, les autorités coloniales françaises ont mené une série d'explosions nucléaires dans le désert algérien réparties sur quatre expériences hors sol et treize expériences souterraines, selon les responsables français, tandis que les historiens et responsables algériens affirment que le nombre est plus important et que ses effets menacent encore la santé de la population et l'environnement de la région.

Fin décembre 2022, Abdelmajid Tebboune a appelé la France, dans des communiqués de presse, « à nettoyer ses déchets nucléaires sur les sites d'essais de Tamanrasset et d'Argan (Sud), et à prendre en charge sur place les victimes de ces expérimentations ».

Noël Ndong



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

MINES

KHM présente son plan d'activités à la ministre Antoinette N'Samba

Après avoir été agréée comme entité de traitement de catégorie B, la société minière Kivu Holding Mining (KHM) a présenté récemment son plan d'activités à la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi.

Une délégation de la société minière KHM, conduite par le directeur général David Kikuni, a été reçue récemment par la ministre des Mines. D'après le directeur général, l'enjeu de la rencontre était tout d'abord de présenter à la ministre le début des activités ainsi que les partenaires pour mieux mener le service d'achat et de traitement des minerais. Tout en précisant à la ministre de Mines les dispositions pratiques mises en oeuvre par KHM, David Kikuni a, par ailleurs, souligné qu'il était aussi question de pouvoir militer contre la guerre économique qui sévit dans la partie Est du pays, précisément à Goma.

« Nous combattons une guerre économique au niveau de l'Est de la Répu-

blique démocratique du Congo, comme le chef de l'État est en train de le dénoncer. La guerre que nous avons est avant tout économique, on a compris le problème, d'abord on avait une structure dénommée Comikoma qui réunissait les trois provinces. L'objectif pour nous, était de bien canaliser les produits miniers, pour que les minerais ne puissent pas être dilapidés », a-t-il expliqué.

« Mais, il y a certaines personnes qui n'avaient pas bien compris, elles ont combattu la structure, malgré cela, j'ai continué la lutte. Je ne pouvais céder ni à la peur ni à la corruption, nous allons continuer à dénoncer cela », a poursuivi David Kikuni. « Nous



Directeur Général de la société Kivu Holding Mining reçu par la Ministre des mines, Antoinette N'Samba Kalambayi/DR

avons aussi présenté à la ministre Antoinette N'Samba Kalambayi le projet de construction d'une raffinerie à Goma, parce que la guerre que nous avons

à l'Est est due au manque de raffinerie, nous voulons que les minerais soient traités en République démocratique du Congo », a-t-il conclu. Pour sa part, la

ministre Antoinette N'Samba Kalambayi a promis d'accompagner KHM SARL en vue de redresser ce secteur dans l'Est du pays.

Blandine Lusimana

INSÉCURITÉ DANS L'EST DE LA RDC

Les Indignés demandent la rupture des relations diplomatiques avec les pays agresseurs

Réagissant à la décision d'écartier des officiers rwandais des forces régionales de l'Afrique centrale en place dans le pays, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (MISS-RDC) a exhorté le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, à étendre la purge au sein des Forces armées et autres services de sécurité jusqu'aux institutions.

L'action souhaitée, soutient le MISS-RDC, devra doter le pays d'une force offensive et patriotique. Les Indignés vont jusqu'à recommander aux autorités congolaises d'aller tout droit à la rupture totale des relations diplomatiques avec

tous les pays agresseurs et fermer les frontières avec eux. Cette organisation demande, par ailleurs, à la population congolaise de s'approprier les mécanismes de sécurisation populaire pour protéger les vies et les terres. « La guerre

est déjà déclarée, allons tous au front! », a exhorté le MISS-RDC dans son tweet du 31 janvier.

Rappelons que ce mouvement citoyen lutte contre l'insécurité qui sévit depuis plusieurs décennies déjà dans l'Est du pays et qui a tendance à s'étendre dans toute la RDC. Dans ses actions fondées sur la sensibilisation de la population et de l'opinion internationale, ce mouvement dénonce les tueries à l'Est et la balkanisation qui menace le pays. Il réclame la restauration de la paix totale, la justice réparatrice pour les victimes ainsi que la purge au sein de l'armée et des services de sécurité.

Lucien Dianzenza



JUSTICE

La FBCP exhorte à la prise en charge des candidats magistrats venus des provinces

Regrettant que les candidats magistrats soient abandonnés à leur triste sort dans la capitale, l'organisation non gouvernementale pense que leur prise en charge serait conforme à la Constitution du pays votée en 2006.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) demande à l'État congolais de prendre en charge sans retarder les magistrats qui ont satisfait au concours d'entrée à la magistrature venus des autres provinces du pays en dehors de Kinshasa. « Ces candidats magistrats venus des provinces n'ont pas de famille à Kinshasa », a souligné la FBCP dans un communiqué du 1er février.

S'appuyant sur les déclarations du syndicat des magistrats, la FBCP déplore que ces candidats magistrats soient abandonnés à Kinshasa à leur triste sort, alors qu'ils étaient appelés à se déplacer à leurs propres frais de provinces où ils se trouvaient pour Kinshasa en vue d'un contrôle physique. Elle note que le Conseil supérieur de la magistrature leur avait également demandé de rester dans la capitale pour une formation. Cependant, cette formation ne démarre toujours pas et aucune suite ne leur a été donnée jusqu'à présent. Selon les informations reçues de ses sources, la FBCP indique qu'au moins deux parmi ces candidats magistrats, tombés malades et dépourvus de moyens conséquents pour se faire soigner, sont ainsi décédés. Pour elle, la prise en charge par l'Etat de ces candidats magistrats venus des provinces serait conforme aux articles 12 et 16 de la Constitution du 18 février 2006.

Lucien Dianzenza

VIENT DE PARAÎTRE

«La déconcentration administrative au Congo-Brazzaville» de Paul Nicolas Gomes Olamba

Préfacé par le Dr Joseph Jehl, l'ouvrage de 220 pages paru aux éditions L'Harmattan décrit avec précision la combinaison actuelle de la déconcentration et de la décentralisation. Son auteur trace des pistes pour des possibles améliorations et fixe des outils pour demain.

Paul Nicolas Gomes Olamba s'est appuyé sur deux hommes politiques français de l'époque, pères de la décentralisation. D'après Gaston Defferre (homme politique et résistant français, 1910-1986), la déconcentration, c'est le corollaire de la décentralisation. Pour qu'il y ait une bonne décentralisation, il faut qu'il y ait une forte déconcentration. Et Odilon Barrot, un autre homme politique français et juriste (1791-1873), traduit l'image de la déconcentration du même marteau qui frappe, mais on en a raccourci le manche.

En République du Congo, l'organisation administrative territoriale est structurée suivant deux principes cardinaux que sont la déconcentration et la décentralisation. Cette organisation territoriale, politique et administrative a connu diverses étapes depuis l'indépendance jusqu'à ce jour. C'est ce qui est abordé dans cet ouvrage qui montre à travers l'évolution historique de cette organisation que la déconcentration a toujours constitué le principe de droit commun de l'organisation administrative de la République du Congo. Outre cela, Paul Nicolas Gomes Olamba s'attèle aussi à préciser quelques principes essentiels pour une déconcentration efficace et propose une démarche tendant à rendre le processus de déconcentration irréversible dans le pays.

Préfaçant cet ouvrage qui est structuré en trois parties, à savoir l'organisation administrative territoriale au lendemain de l'indépendance du Congo ; les modalités d'organisation de l'administration déconcentrée ; et les

enjeux de la déconcentration, le Dr Joseph Jehl a souligné que si les notions de déconcentration et de décentralisation sont clairement connues- et parfois présentées comme opposées, leur pratique l'est moins, et moins encore leur utilisation pertinente. Cet ouvrage, a-t-il poursuivi, présente l'avantage de combiner une solide présentation des concepts et une description de la pratique qui est celle de la République du Congo. L'ouvrage de Paul Nicolas Gomes Olamba détaille la façon dont se déploie la déconcentration dans le pays. L'organisation administrative territoriale, a-t-il précisé, divise le territoire national en départements, communes, arrondissements, districts, communautés urbaines, communautés rurales, quartiers, villages. « *Au final, déconcentration et décentralisation doivent être maniées ensemble. Faut-il renforcer la déconcentration ou la rendre meilleure ? En tout cas, pour l'auteur : ne plus faire des services déconcentrés les exécutants mais les opérateurs des politiques publiques* », écrit le préfacier.

La déconcentration, un processus d'aménagement de l'État unitaire Pour l'auteur, la déconcentration est un processus d'aménagement de l'État unitaire qui consiste à implanter dans des circonscriptions locales administratives des autorités représentant l'État, qui n'ont pas de personnalité juridique. Elles sont soumises au contrôle hiérarchique de l'État qui détient à leur égard le pouvoir disciplinaire qui se manifeste par la sanction (suspension ou révocation) et d'un pouvoir d'approbation, d'annulation ou de substi-



L'auteur du livre, Paul Nicolas Gomes Olamba du livre «La déconcentration administrative au Congo-Brazzaville»/DR



tution sur leurs actes. Et la mise en œuvre de la déconcentration doit être perçue et pratiquée à trois niveaux : la déconcentration au niveau des rapports entre l'administration et les citoyens ; la déconcentration au niveau des rapports entre l'administration centrale et les services extérieurs ; la déconcentration au niveau des rapports entre l'État et les collectivités locales.

Lorsque l'État décentralise, il reconnaît l'existence d'intérêts locaux, d'une sphère de compétence propre à des organes élus donc indépendants des autorités étatiques. Lorsqu'il déconcentre, il confie davantage de pouvoirs à des agents agissant en son nom, hiérarchiquement inférieurs, mais géographiquement mieux placés. Ils sont soumis à l'autorité de l'État et ne disposent d'aucune autonomie. Ce sont deux notions juridiquement différentes, qui vont souvent de pair. Elles ont

pour objectif commun de chercher le transfert des pouvoirs de l'État vers les autorités locales. « *Je recommande la lecture de cet ouvrage, parce que je pense que c'est un ouvrage qui permet de regarder sur le plan administratif l'histoire de notre administration, de notre pays ; les différentes évolutions qu'il y a eu sur le plan administratif en République du Congo. Ensuite, cet ouvrage peut permettre aux étudiants qui sont en train de faire des thèses en matière de droit administratif, notamment sur le droit de la décentralisation ou le droit des collectivités locales, de se procurer beaucoup d'éléments là-dedans* », a suggéré l'auteur du livre.

Disponible dans les librairies (Fnac et Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville), cet ouvrage est destiné à toutes les personnes qui sont dans l'administration, surtout territoriale.

Il est destiné aux conseillers locaux, aux préfets, aux autorités déconcentrées et aux étudiants de la faculté de Droit. Il sera présenté au public dans les tout prochains jours. Paul Nicolas Gomes Olamba est doyen honoraire de la faculté de Droit de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, ancien professeur invité en DESS à l'université de Kinshasa et Notre-Dame du Kasai, en République démocratique du Congo, membre du Conseil d'administration de l'Institut euro-africain de droit économique. Il est l'auteur de deux ouvrages, à savoir «Décentralisation, démocratie et développement local au Congo-Brazzaville», paru aux éditions L'Harmattan, en 2013, et «Droit institutionnel du Congo-Brazzaville», paru toujours aux éditions L'Harmattan, en 2019, dans lequel il fait une analyse sur toutes les institutions et fais des suggestions également.

Bruno Okokana

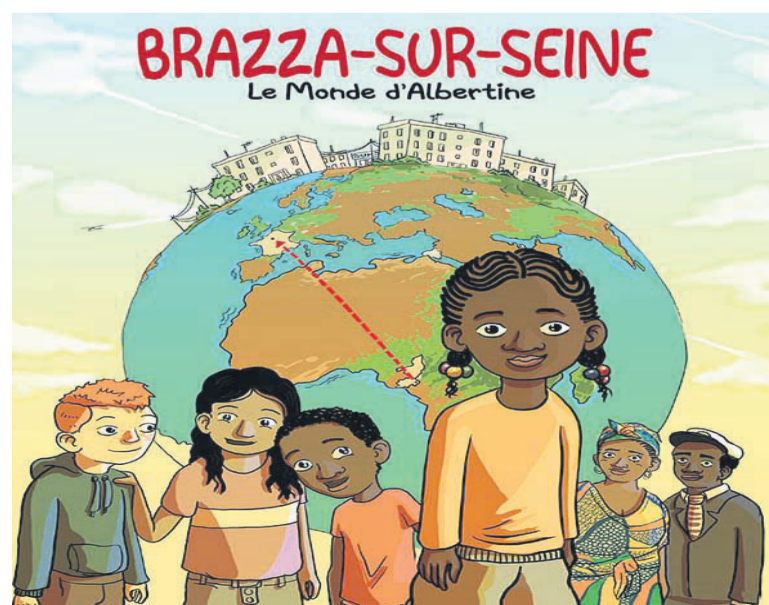
FESTIVAL D'ANGOULÊME 2023

La BD «Brazza-Sur-Seine» en avant-première

Les festivaliers de la Bande dessinée (BD) à Angoulême découvrent en avant-première un roman graphique dessiné par Petit Pouzet, scénarisé par Victoire N'Sondé et édité par Toom Éditions.

La sortie de la BD était initialement prévue courant février. L'auteure, Victoire N'Sondé, l'a anticipée et présenté son ouvrage lors de la 50e édition du Festival d'Angoulême qui s'est tenu du 26 au 29 janvier.

Dans «Brazza-sur-Seine», à travers le regard d'une presque-adolescente, l'auteure met en scène la vie dans un quartier populaire d'une banlieue française. Cet ouvrage livre les péripéties d'Albertine, 10 ans, d'origine congolaise, et de ses amis. Ce récit graphique dessine une banlieue multiculturelle, pleine de vitalité et loin des clichés, même quand le quotidien est difficile.



Chez Albertine, à la maison, on mange comme au pays, on palabre, papa dit des contes... C'est Brazza-sur-Seine, quoi ! Dehors, ce sont les discussions et les jeux avec les copains et copines du quartier, d'origine franco-française, espagnole, algérienne... Les histoires courtes s'enchaînent au gré des péripéties de ce petit monde en prise avec plusieurs cultures. Encore enfant mais déjà très observatrice et critique sur la société qui l'entoure, Albertine est la digne héritière d'une Mafalda ou d'un Charlie Brown.

Née en banlieue parisienne dans une famille nombreuse, origi-

naire du Congo-Brazzaville, Victoire N'Sondé vit à Paris depuis plus de 20 ans.

Elle est diplômée de l'École supérieure de journalisme de Lille et a été formée à l'écriture de scénarios de BD au Cesan, à Paris. Dans son parcours professionnel comme dans ses engagements citoyens, en tant que conseillère de quartier ou représentante des parents d'élèves, elle milite pour une société plus à l'écoute de sa diversité sociale et culturelle.

«Brazza-sur-Seine», son premier roman graphique, s'inscrit dans cette démarche.

Marie Alfred Ngoma

HANDBALL FÉMININ

Younes Tatby prolonge jusqu'en fin 2024

Le sélectionneur des Diables rouges séniors dames, Younes Tatby, a officiellement prorogé son contrat avec la Fédération congolaise de handball (Fécohand) pour les deux prochaines années. Le contrat entre l'instance suprême du handball congolais et le sélectionneur de la troisième meilleure équipe du continent court jusqu'à décembre 2024, particulièrement lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cap-Vert 2024.

L'annonce de la prolongation du contrat de Younes Tatby a été officialisée le 1er février, lors d'une conférence de presse animée conjointement par le président de la Fécohand, Ayessa Ndinga Yengué, et le sélectionneur. La bonne collaboration, l'ambition pour le développement du handball au Congo et le souci de replacer le pays parmi les meilleurs sont, entre autres, les raisons de ce renouvellement.

Younes Tatby qui s'est adapté au handball congolais a pris l'engagement de faire mieux et honorer le pays. Selon lui, tout est possible surtout avec l'appui des autorités puisque la fédération lui donne les garanties qui facilitent l'exécution de son chronogramme d'activités. Le sélectionneur a confirmé qu'il assume et assumera toujours ses choix, à condition que chacun joue convenablement son rôle. Il a dévoilé, par la même occasion, un programme biennal comprenant des stages et matches amicaux.

A l'en croire, les athlètes congolaises doivent travailler davantage pour intégrer l'équipe nationale puisque la parité entre celles évoluant aux championnats locaux et celles de la diaspora rend difficile le choix. « Les portes de la sélection sont ouvertes pour tout le monde,



sauf aux indisciplinées. Seules les meilleures feront partie de l'équipe. Nous sélectionnons des joueuses qui sont prêtes à tout pour le pays. Nous faisons des exploits parce que nos carrières sont en jeu et nous sommes suivis. Merci aux membres de la fédération, au gouvernement », a-t-il expliqué.

Il a, en même temps, fait une promesse de « démissionner s'il ne joue pas la finale de la CAN 2024 ». Pour

Le président de la Fécohand présentant le maillot qui symbolise la prolongation du contrat. Adiac réussir ce pari, Younes Tatby demande le soutien et l'accompagnement efficace du Congo.

Des entreprises privées invitées à sponsoriser le handball

Le président de la fédération s'est dit très heureux de poursuivre l'aventure avec celui qu'il considère maintenant comme son frère. Ayessa Ndinga Yengué a apprécié les efforts de tous ceux qui travaillent pour le relèvement du handball

congolais dans son ensemble et des équipes nationales et des clubs en particulier. Il a invité les entreprises privées et autres structures non gouvernementales à accompagner les fédérations à travers le sponsoring.

Arrivé à la tête de la sélection congolaise au milieu de l'année 2021, Younes Tatby a travaillé en étroite collaboration avec les Congolais qui complètent le staff technique, les membres du bureau

fédéral et les autres acteurs du handball pour redonner aux fans de ce sport l'envie de suivre et soutenir les Diables rouges. Il avait, en effet, pris la sélection congolaise à quatre mois de la CAN Cameroun 2021. Il avait donné le meilleur de lui en permettant à l'équipe de terminer quatrième tout en la faisant qualifier à la Coupe du monde, douze ans après.

Pendant le mondial, le Congo a terminé meilleur du continent puisqu'il était le seul pays africain à valider son ticket pour la deuxième phase de la compétition. Les Congolaises ont confirmé leur constance sur le plan africain en participant à la CAN Sénégal 2022 où elles ont terminé troisièmes et validé, à nouveau, le ticket pour la Coupe du monde 2023 puis la CAN 2024. C'est, d'ailleurs, lors de cette compétition que Younes souhaite jouer la finale, une manière de confirmer l'évolution de la sélection.

En tout cas, le Congo vit actuellement les meilleurs moments de son handball féminin après la décennie de gloire (1970-1980) où les Congolaises menaient le peloton, dans la catégorie des séniors dames. La nécessité de voir ces exploits se pérenniser s'impose.

Rude Ngoma

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots droits, des mots chevillés qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennuigés quand ne grande pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de larges.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Couteau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Pardon ailleurs pour Jean-Blaire Bilimoua Samba" (2013), de "Les Fragments saugrenus" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

Laurent TENGU

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Jacques BOUYA
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et des Grandes Travaux

Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

ÉdiLivre

Sorel Etang

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

publ...

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

Pacide MOUNGOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

FOOTBALL

Les secrétaires généraux des clubs formés au nouveau système d'enregistrement électronique des joueurs

La Ligue nationale de football (Linafoot) a organisé, le week-end dernier dans la salle de réunion du Complexe sportif de Pointe-Noire, un séminaire de formation sur le système Fifa connect à l'intention des secrétaires généraux des clubs de football de la zone B composée des ligues de Pointe-Noire, du Kouilou, de la Lékoumou, de la Bouenza et du Niari.

Le système d'enregistrement des joueurs en ligne est un programme de la Fédération internationale de football association (Fifa). Il a été instauré au Congo en 2020 dans le but d'assurer la protection des jeunes joueurs et de garantir les droits des clubs formateurs. C'est dans le cadre de la mise en application de ce système qu'un séminaire de formation a été organisé à Pointe-Noire.

Elle a permis aux participants de s'instruire sur l'utilisation de trois systèmes d'enregistrement des informations des clubs et acteurs de football Fifa connect. Il s'agit notamment du Système d'enregistrement des licences Fifa connect (DTMS), du Système de régulation internationale des transferts de la Fifa (TMS) et la licence des clubs. Le secrétaire général de la Linafoot, Armand Jean Blaise Louhouamou, a indiqué que la « Fifa connect c'est une plateforme mise en place par la Fifa pour l'enregistrement électronique des joueurs qui participent à une compétition. Cette plateforme sert à les protéger. En effet, dès l'âge de 12 ans, le joueur peut être enregistré et ce, jusqu'à



Des participants au séminaire/DR

la fin de sa carrière sportive », a-t-il dit.

L'importance de ce programme, a-t-il poursuivi, c'est la protection des joueurs face aux grands clubs qui prennent les joueurs des clubs formateurs sans récompense tandis que ces formateurs sont pour la plupart des jeunes dépourvus

de moyens financiers et qui entretiennent leurs joueurs avec les moyens du bord. « Nous devons être reconnaissants du travail accompli par ces formateurs. C'est pourquoi, il est de bon aloi que le club formateur bénéficie d'une indemnité arrêtée à 300 000F CFA par année de forma-

tion », a-t-il ajouté. D'après lui, le système Fifa-connect garantit le respect de la catégorisation et la traçabilité du joueur en cas d'un contrat professionnel.

A l'issue de la formation, les participants ont remercié la Fédération congolaise de football pour cette innovation qui favorise l'enregis-

trement systématique des cadres et permet le suivi du parcours des joueurs sans contrainte. Ce programme met également fin aux rivalités inter-clubs sur l'appartenance des joueurs, surtout en cas d'achat. « La formation nous a permis d'acquiescer certaines informations de base. Sur le plan intellectuel, nous n'aurons plus de difficultés avec la Linafoot car, avant, la licence seule ne suffisait pas pour confirmer l'appartenance d'un joueur à un club », a indiqué chanel Mabika, secrétaire général du club Cafa.

De son côté, Patou Nzamba, secrétaire général d'Inter club de Dolisie, a souligné qu'il va partager ces connaissances avec ses homologues secrétaires qui n'ont pas fait le déplacement de Pointe-Noire. « Nous avons retenu aussi qu'un joueur de 23 ans, après la formation, est déclaré libre. Cependant, le joueur de moins de 23 ans évoluant dans un club à la fin de la saison sportive est aussi considéré joueur libre mais appartenant à un club. C'est une bonne initiative que nous souhaitons pérenne », a-t-il suggéré.

Charlem Léa Itoua

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 19e journée, 1re division

Le Partizani Tirana est tenu en échec par le FK Egnatia (1-1). Avec Chandrel Massanga titulaire. Rappelons que Dzon Delarge, lui, a quitté le FK Egnatia début janvier.

Portugal, 18e journée, 1re journée

Pourtant apte physiquement, Gaius Makouta n'était pas dans le groupe de Boavista, vainqueur de Portimonense (4-2).

Pas de Jason Bahamboula dans le groupe de Guimaraes, tombeur de Chaves (2-1).

Portugal, 16e journée, 3e division

Le Vitoria Setubal s'incline face à Moncarapachense (2-3). Sans Ismaël Kanda, non retenu. Jason Bahamboula est entré à la 54e lors du revers de la réserve de Guimaraes chez son homologue de Braga (0-3).

Grèce, 20e journée, 1re division

Ligue 2, 21e journée

Laval s'impose 1-0 face à Dijon. Titulaire dans l'axe droit de la défense à cinq des Tango, Mavin Baudry place une première tête offensive à la 4e, détournée par le gardien sur Durbant, qui touche la barre. On retrouve ce duo à la 66e avec une ouverture dans la profondeur du Congolais pour l'attaquant qui inscrit l'unique but du match.

Pau remporte un très précieux succès sur le terrain du Paris FC (0-1). Mons Bassouamina, peu servi offensivement, a été remplacé à la 63e, à 0-0. Melvin Douniama n'était pas dans le groupe parisien.

Bryan Passi et Niort coulent face à Amiens (1-3). Sur le deuxième but picard, le défenseur international est pris à défaut dans son dos par Cissé,

auteur d'un triplé.

Dilane Bakwa était titulaire lors du revers de Bordeaux au Havre (1-2). Remplaçant au coup d'envoi, Nolan Mbemba est entré à 65e, à 1-1.

Guingamp chute à domicile face à Nîmes (1-2). Sans Warren Tchimbembe, resté sur le banc.

Après deux mois et demi d'absence, Kévin Mouanga faisait son retour comme titulaire dans l'axe de la défense d'Annecy. Strappé au genou gauche, il a été solide et a participé au succès des Savoyards face à Caen (2-0).

Titulaire dans le couloir gauche de la défense stéphanoise, Niels Nkounkou a été averti à la 21e. Aux abois durant toute la rencontre, perdue par les Verts à Bastia (0-2). Le danger est systématiquement venu de son côté (16e, 17e, 21e, 44e, 47e) et n'a pas su gérer la profondeur. Battu par la talonnade de Vincent sur l'action du penalty de l'ouverture du score corse (49e), il s'empêtre dans un raid inopportun devant la surface adverse avec une perte de balle dangereuse (79e). Rodez rapporte un point de Metz (1-1). Titulaire sur la droite de ma défense à trois du RAF, Loris Mouyokolo a été averti à la 28e et remplacé à la 68e.

Au classement, Le Havre poursuit sa course en tête et creuse l'écart avec Sochaux et Bordeaux, 2e et 3e avec 36 points et dix longueurs de retard. Annecy est 9e avec 28 points, suivi de Guingamp et Laval, 11e et 12 avec 27 points, puis Pau, 14e avec 26 points.

Dans la zone de relégation, Rodez est 18e avec 20 points, Saint-Etienne est 19e avec 18 points et Niort ferme la marche avec 17 points.

Camille Delourme

REMERCIEMENTS



Adolphe Mouanda, les enfants Bazolo, Judith Makoundou (Mu Juda), Sébastien Miasanda et Boniface Bakala remercient du fond du coeur tous les parents, amis, connaissances ainsi que les membres de l'église Chandelier d'Or pour l'assistance, du soutien et de la présence réconfortante dont ils ont fait montre lors de la disparition de leur mère, soeur, tante et fille Marianne Koutala, le 15 janvier 2023 à Nkayi.

NÉCROLOGIE



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, et Mme Henriette Essama Bora ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment les ressortissants des villages Essiala et Edzounou, le décès de leur soeur et fille, Olga Sylvie Akirizo, survenu le mardi 24 janvier 2023 au CHU de Brazzaville, des suites d'une longue maladie. Le deuil se tient au domicile de la défunte, sis 159 rue Okoyo, à Petit-chose, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

CHAN

Algérie-Sénégal, une finale inédite

La finale de la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) va opposer, le 4 février au stade Nelson-Mandela à Alger, les Fennecs d'Algérie aux Lions de la Teranga du Sénégal. Une finale inédite parce que c'est pour la première fois que les deux sélections se rencontrent à cette étape de la compétition réservée aux joueurs évoluant dans leurs championnats respectifs.

Après son élimination dès le premier tour de la dernière Coupe d'Afrique des nations au Cameroun dont elle était tenante du titre couplée à sa non-participation à la phase finale de la Coupe du monde 2022, la première organisée dans un pays arabe, l'Algérie a peut-être trouvé une porte de sortie pour se faire consoler.

Les Fennecs qui retrouvaient la compétition après douze ans d'absence ont une énorme opportunité de frapper à domicile devant leur public un grand coup pour ainsi rejoindre les Chevaliers de la Méditerranée de la Libye, les Aigles de Carthage de la Tunisie et les Lions de l'Atlas du Maroc, les sélections d'Afrique du Nord ayant déjà connu le bonheur de soulever le prestigieux trophée.

Face au Mena du Niger en demi-finale qu'elle disputait pour la deuxième fois en deux participations, l'Algérie a livré la prestation la plus aboutie,



Les Fennecs d'Algérie/DR

la meilleure de son tournoi en ayant moins souffert que prévu, en témoigne la démonstration de force faite face à une équipe qui, comme elle, n'avait concédé aucun but. Les Fennecs, qui ne se contentaient que des services minimum (un but à chacun de leurs quatre matches), ont retrouvé leur efficacité au bon moment pour infliger un cinglant 5-0 au Niger dont quatre buts en 45 minutes lors d'un match comptant pour les demi-finales.

Ayoub Abdellaoui a ouvert le score à la 15e minute. Il a été imité par Aïmen Mahious, auteur d'un doublé respectivement à la 23e et à la 34e minute avant le but contre son camp de Boureïma Katakoré à la 45e minute. Soufiane Bayazid a clôturé le festival en inscrivant le 5e but à la 83e minute. L'équipe reste solide dernière avant d'affronter le Sénégal (aucun but encaissé), un argument qui pourrait faire la différence.

Pour sa part, le Sénégal qui



Des Lions de la Teranga du Sénégal/DR

retrouvait lui aussi la compétition onze ans après sa dernière participation, s'est qualifié en assurant l'essentiel devant Madagascar 1-0 grâce à une réalisation de Pape Amadou Diallo à la 5e minute. Une meilleure performance par rapport à ses deux premières participations. Champion d'Afrique avec les A au Cameroun, le Sénégal veut prolonger ce plaisir en devenant la première sélection ouest-africaine à gagner le Chan.

La tâche ne s'annonce pas

facile face à une équipe qui n'a pas encore concédé une défaite et qui possède à la fois la meilleure attaque de la compétition avec neuf buts contre six pour le Sénégal et la meilleure défense (aucun but contre un).

Le 4 février, le Chan consacra un nouveau champion pour succéder au Maroc, double tenant du titre. Les deux sélections gardent toujours à l'esprit la célèbre phrase : « La finale ça ne se joue pas mais ça se gagne ».

James Golden Eloué

BASKETBAL

Interclub remporte la super coupe de Brazzaville

Au terme des finales de la super coupe 2023 de la Ligue départementale de basketball de Brazzaville, Interclub a fait la loi en remportant, le 29 janvier, le match qui l'a opposé à Brazza basket chez les dames puis contre Cara chez les messieurs.

La section basketball d'Interclub commence l'année 2023 sur les chapeaux de roues. Les dames ont battu, avec la manière, celles de Brazza basket 52-37. Ce match a été presque à sens unique puisque les joueuses d'Inter ont imposé leur style. Misant sur leur gabarit, les joueuses de Brazza basket ont pu profiter de quelques failles de leurs adversaires pour marquer quelques points, à travers des contre-attaques.

« Nous avons commencé à travailler depuis quelques mois. Ce match était considéré comme un test et nous l'avons réussi. Félicitations aux filles et merci à Brazza basket pour le fair-play. En attendant les prochaines compétitions, nous continuons à travailler », a indiqué le coach d'Interclub, Christian Ngango.

Du côté des messieurs, Inter a croisé le fer face à Cara. L'expérience de Cara a mis en doute



Le capitaine d'Interclub recevant le trophée Adiac seniors messieurs. Score final : 59-51, en faveur de l'Interclub. Selon le premier vice-président de la ligue, Claude Koulengana,

l'assurance qui caractérisait les joueurs de l'Interclub à l'entame du match. Le spectacle, la détermination et le suspense

étaient manifeste durant cette rencontre qui a mis aux prises les deux meilleurs clubs de la capitale, dans la catégorie des

cette compétition a permis de lancer les activités départementales tout en poussant les clubs à jauger le niveau avant le début des grands tournois. Il a profité de l'occasion pour signaler que les élections au niveau de la ligue auront lieu le 19 février.

Notons que la Fédération congolaise de basketball est toujours suspendue par la Fédération internationale de basketball (Fiba-Afrique) à cause du renoncement, à la dernière minute, du Congo d'abriter la Coupe d'Afrique des nations de basketball en 2017. Le montant demandé comme amende n'étant toujours pas payé, les athlètes congolais sont ainsi privés, depuis lors, des compétitions continentales et internationales. Une situation qui met en mal l'avenir de ces jeunes qui souhaitent briller, à l'international, comme leur compatriote Serges Ibaka.

Rude Ngoma

RÉCONCILIATION

Le pape François invite les Congolais à ne pas glisser dans le tribalisme

C'est sur le péron du Palais de la nation que le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a accueilli, le 31 janvier, le pape François qui a traversé la ville de Kinshasa dans la ferveur populaire. Après le rituel d'accueil, les deux personnalités se sont retirées dans le salon des ambassadeurs pour un tête-à-tête de près de trente minutes, suivi d'un échange des cadeaux.

La situation actuelle du pays a été au centre de l'entrevue entre le chef de l'Etat et le souverain pontife devant les ambassadeurs et autres personnalités publiques. Les deux personnalités ont dénoncé chacun dans ses propres termes la guerre de prédation imposée à la République démocratique du Congo (RDC) à cause de ses richesses.

Dans son mot de bienvenue, le président Félix Tshisekedi a dénoncé, une fois de plus, l'agression du pays par le Rwanda qui agit sous couvert de son mouvement armé, le M23. «*Ce malheur qui dure depuis près de trente ans fait aujourd'hui d'une partie de notre territoire en proie à ces violences une zone en rupture de paix où, outre les groupes armés, les puissances étrangères avides des minerais contenus dans notre sous-sol commettent, avec l'appui direct et lâche de notre voisin le Rwanda, de cruelles atrocités faisant ainsi de la sécurité le premier et grand défi du gouvernement*», a dit le président



Le pape François et le président Félix Tshisekedi/DR

Tshisekedi. Haro sur le colonialisme économique !

Pour sa part, le pape François, après avoir vanté tout le potentiel de la RDC qu'il compare à un diamant, a dénoncé

le « colonialisme économique » tout aussi asservissant. « *Ce pays, largement pillé, ne parvient donc pas à profiter suffisamment de ses immenses ressources : on en est arrivé*

au paradoxe que les fruits de sa terre le rendent «étranger» à ses habitants.»

« *Le poison de la cupidité a ensanglanté ses diamants. C'est un drame devant lequel*

le monde économiquement plus avancé ferme souvent les yeux, les oreilles et la bouche. Mais ce pays et ce continent méritent d'être respectés et écoutés, ils méritent espace et attention : retirez vos mains de la République démocratique du Congo, retirez vos mains de l'Afrique ! Cessez d'étouffer l'Afrique : elle n'est pas une mine à exploiter ni une terre à dévaliser », a dit le pape François, frénétiquement applaudi au passage.

Le souverain pontife a, en outre, rappelé que le pouvoir n'a de sens que s'il devient service. D'où, a-t-il déclaré, les dirigeants sont des serviteurs. Il a invité les autorités à agir dans cet esprit, en fuyant l'autoritarisme, la recherche du gain facile et la soif de l'argent. Parlant de la démocratie, il a ajouté qu'il faut favoriser les élections libres, transparentes et crédibles. Le pape a dénoncé le tribalisme et l'ethnicisme et invité les Congolais à éviter de « glisser dans le tribalisme et la confrontation ».

Alain Diasso

70 ANS DE LA LITTÉRATURE CONGOLAISE

Les Editions+ prévoient une série d'activités

1953-2023, 70 ans déjà depuis que la littérature congolaise écrite s'affirme et s'étend au-delà des frontières par le génie de ses talentueux écrivains. A cet effet, les Editions+ comptent célébrer l'événement tout au long de l'année à travers la publication d'un ouvrage inédit de Jean Malonga, reconnu unanimement comme le doyen de la littérature congolaise écrite, une table ronde, une représentation théâtrale et la lecture de textes d'un échantillon d'écrivains nationaux.

Dans le cadre des 70 ans de la littérature congolaise, les Editions+ prévoient de janvier à décembre, la lecture en ligne d'un extrait des livres, tous les genres confondus, de quelques auteurs majeurs congolais, à raison d'un auteur par mois. Cette initiative qui se déroule en direct sur la page Facebook de la structure littéraire a débuté le 31 janvier dernier autour du roman « *Demain j'aurai vingt ans* » de l'écrivain Alain Mabanckou, paru aux éditions Gallimard, en 2010.

Le récit se situe à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, dans les années 1970. Le narrateur, Michel, est un garçon d'une dizaine d'années qui fait l'apprentissage de la vie, de l'amitié et de l'amour, tandis que le Congo vit sa première décennie d'indépendance sous la houlette de « l'immortel Marien Nguabi », chef charismatique marxiste. Se suivent alors les épisodes d'une chronique familiale truculente

et joyeuse, avec ses situations burlesques et ses personnages hauts en couleurs.

« *La littérature fait partie de l'ADN du Congo. Ce pays compte beaucoup d'auteurs de qualité. Vous imaginez donc notre difficulté de n'en choisir que douze. Ce choix s'est porté sur douze écrivains les plus représentatifs. Nous n'allons pas les citer ici pour préserver la surprise. La lecture se fera chaque fin de mois et vous découvrirez donc les auteurs, au fur et à mesure* », a fait savoir Maha Lee Cassy, responsable des Editions+. Par ailleurs, il a rappelé que cette célébration appartient à tous les Congolais. « *Chacun peut faire une vidéo où il lit un extrait d'un livre de son auteur préféré, nous l'envoyer et nous la diffuserons sur nos réseaux sociaux* », a-t-il ajouté.

Outre la lecture de textes tout au long de l'année, les Editions+ publieront en mars « *L'aigle et la colombe* », l'unique pièce de



Le responsable des Editions+, Maha Lee Cassy, lisant un extrait de l'ouvrage d'Alain Mabanckou/Adiac théâtre écrite par Jean Malonga, le premier écrivain congolais. « *Jusqu'à aujourd'hui, il était considéré comme romancier et conteur. Avec la publication de cette pièce de théâtre, il va inté-*

grer le cercle des dramaturges. C'est un moment majeur pour l'histoire de la littérature congolaise. Nous sommes en contact avec la famille et les ayants droit de l'auteur qui sont très enthous-

siastes », a confié Maha Lee Cassy. Courant le même mois, il est prévu une table ronde à Paris, en France, sur le thème « 70 ans de la littérature congolaise : territorialité, enjeux d'altérité et mondialité ». Au Congo, les Editions+ sont à pied d'œuvre avec des comédiens pour la préparation et la représentation théâtrale en novembre de la pièce « *L'aigle et la colombe* » qui sera jouée à Brazzaville et à Pointe-Noire. Et un prix littéraire sera attribué à titre posthume à Jean Malonga pour avoir été le premier à ouvrir la voie aux écrivains. Auteur de « *Cœur d'Aryenne* » (1953) et de « *La Légende de M'Pfumou Ma Mazono* » (1954), Jean Malonga est né en 1907 et décédé en 1985. Reconnu unanimement comme le « doyen » des écrivains congolais, il a su faire entendre une voix profonde et singulière, soutenue par un immense besoin d'enracinement et d'ouverture.

Merveille Atipo